



Communauté de communes

## Yvetot Normandie

### ÉLABORER UN PROGRAMME D'ACTIONS

Pour la gestion des espèces exotiques envahissantes



19 communes membres  
26 418 habitants  
157 habitants/km<sup>2</sup>

#### L'ESSENTIEL

En application du dispositif "[IDEE Stratégie Territoire Durable 2030](#)", la Communauté de communes Yvetot Normandie s'engage, en 2019, à élaborer un programme d'actions pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes (EEE). Avec ce programme d'actions, la collectivité prévoit d'identifier les EEE avant leur propagation en milieu naturel, de former les agents afin qu'ils puissent intervenir, et de sensibiliser les agriculteurs et les citoyens à cette problématique.

#### L'ORIGINE DU PROJET

La Communauté de communes Yvetot Normandie mène un travail de gestion des EEE. Elle s'appuie sur son service "Transition Écologique et Énergétique" créé en 2017 et sur la veille environnementale réalisée par le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBL) en vue de collecter un maximum de données sur les espèces présentes sur le territoire. Mais les EEE sont en pleine expansion dans les communes. Face à ce constat, les élus décident en 2019 de faire appel au dispositif "Territoire Durable 2030" afin d'actualiser leurs données et former leurs agents à la lutte contre les EEE.

#### EN CHIFFRES

12  
espèces  
exotiques  
envahissantes

5  
fiches  
conseil

2  
formations  
des agents  
d'entretiens



# L'ACTION PAS À PAS

## Étudier la présence des EEE

En 2019, la Communauté de communes Yvetot Normandie se lance dans un inventaire des EEE présentes sur son territoire. Devant l'ampleur de leur prolifération et l'urgence de la situation, la collectivité décide de faire appel à un stagiaire en renfort, pour accompagner la chargée de mission responsable de l'étude, pour recenser les EEE sur le terrain. Il faut agir vite. Ce travail de prospection est essentiel pour toutes les communes de l'intercommunalité et permet de récolter de nombreuses données très utiles pour constituer une cartographie de présence des EEE sur le territoire.

## Réaliser les fiches conseils

À partir de ce travail de cartographie, le [Conservatoire botanique National de Bailleul](#) (CBNBL) élabore [5 fiches conseils](#) destinés aux **19** communes de l'EPCI et à leurs habitants. Ces fiches décrivent les modalités de lutte de cinq plantes invasives installées sur le territoire. Parmi elles figurent : la Berce du Caucase, la Renouée du Japon, le Myriophylle du Brésil, la Crassule de Helms et l'arbre aux papillons.

Dans chacune des fiches, la collectivité fournit des informations sur :

- la localisation de la plante,
- ses caractéristiques propres,
- sa biologie,
- ses modes de propagation,
- ses impacts (au niveau de l'environnement, de l'économie, des activités humaines, de la santé)
- et le programme d'actions pour la combattre (méthodes de gestion recommandées et déconseillées, travaux de gestion entrepris).

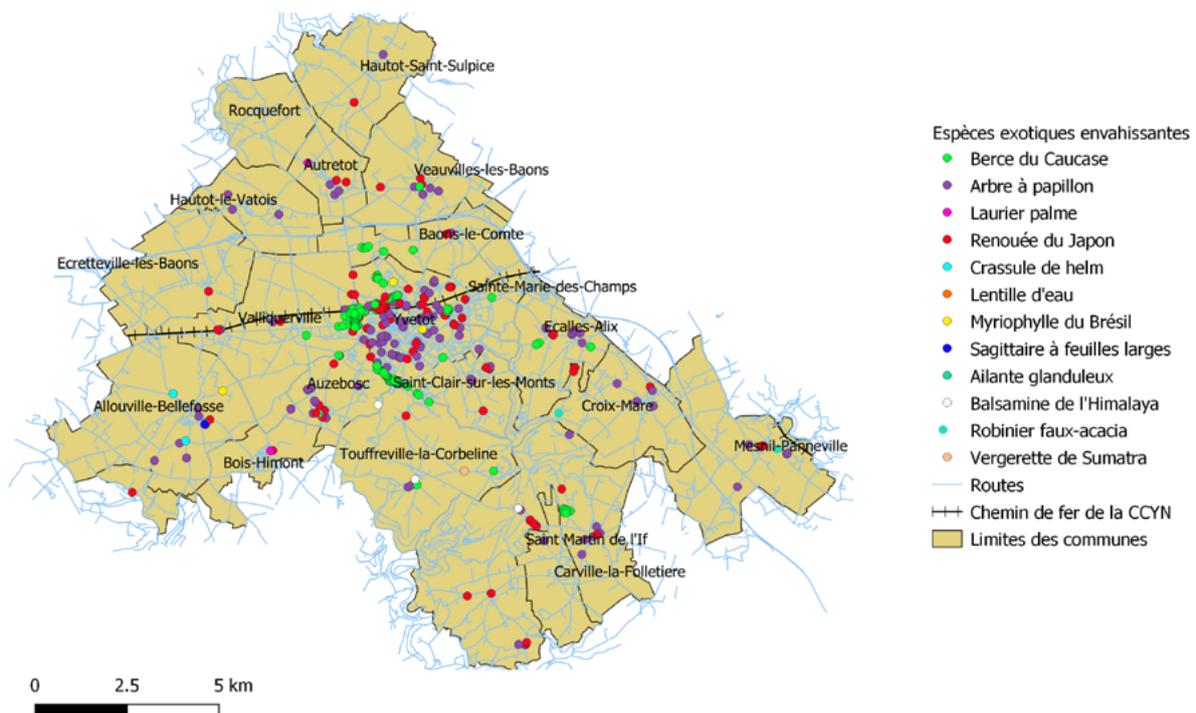
Ces fiches permettent ainsi de mieux connaître les EEE et d'apprendre à les gérer.

## Former les agents d'entretiens

En 2020, la collectivité forme ses agents d'entretien afin qu'ils interviennent dans la lutte contre les EEE. Elle met en place deux formations dispensées par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie. La première se focalise sur la présentation des EEE et leurs impacts sur l'environnement, l'économie, les activités humaines et la santé. La deuxième session de formation propose une visite de terrain afin d'observer les EEE dans leur environnement et être capable de les situer sur le territoire. Elle s'accompagne également d'une présentation des différentes méthodes de gestion destinées à éviter leur propagation.

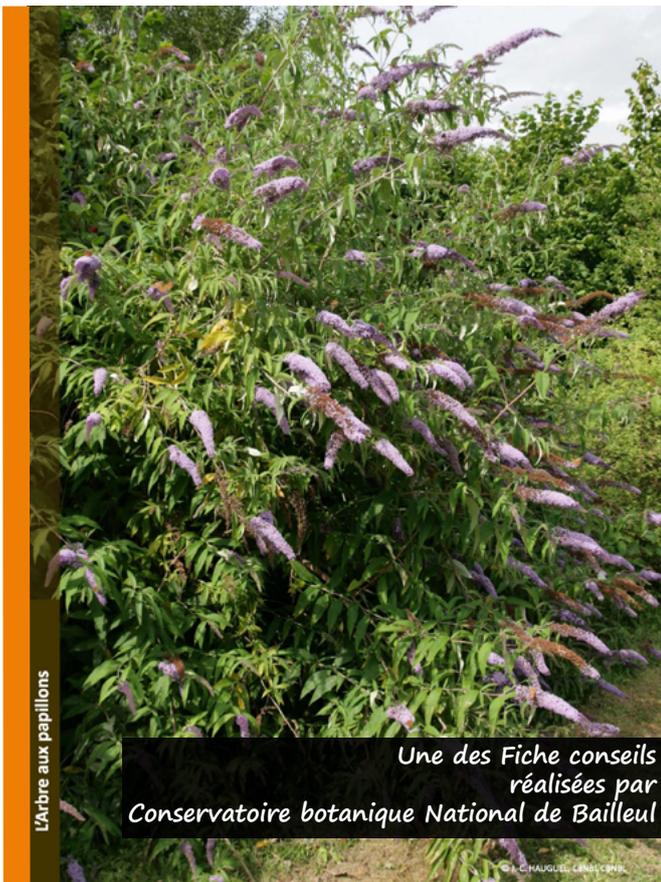


Carte de présence des espèces exotiques envahissantes sur les communes de la CCYN



## LEVIERS

- Financement de la Région Normandie
- Travail d'un stagiaire sur le terrain
- Partage de connaissances et d'expériences avec les structures locales en charge de la protection de la biodiversité
- Travailler à l'échelle de l'intercommunalité



## 4 RAISONS POUR AGIR

- 1 **MAINTENIR** la biodiversité.
- 2 **IDENTIFIER** les EEE présentes sur le territoire pour être capable de les maîtriser.
- 3 **FORMER** les agents à adopter des pratiques qui ne favorisent pas les plantes invasives.
- 4 **ASSURER** la protection des habitants contre certaines espèces exotiques envahissantes qui peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé (allergies, brûlures, etc.).

## ZOOM SUR : Les méthodes de gestion

- Arrachage naturel
- Arrachage mécanique - coupe
- Fauchage manuel
- Contrôle agronomique par pâturage
- Lutte mécanique par terrassement
- Couverture du sol avec du géotextile

## Les EEE, une menace pour la biodiversité

Elles peuvent :

- Entraîner un appauvrissement de la biodiversité
- Bouleverser le fonctionnement et la composition des écosystèmes
- Faire concurrence aux espèces locales
- Engendrer des problèmes de santé (allergies, brûlures)
- Freiner les activités socio-économiques (agriculture, navigation, pêche et loisirs)

## PARTENAIRES TECHNIQUES

- Conservatoire d'Espaces Naturels
- Syndicats des bassins versants
- Stagiaire / formation "Gestion et valorisation agri-environnementales"
- Chargée de missions
- Agents d'entretien

## ZOOM SUR : Le CEN



Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Normandie anime un [programme régional](#) d'actions dédié aux EEE. Il a pour objectifs de développer et entretenir le réseau régional d'acteurs, d'offrir un appui technique aux acteurs locaux dans la gestion des espèces, d'intervenir activement pour le maintien de la biodiversité locale et de sensibiliser tous les publics à cette thématique.

## POINT DE VIGILANCE

- Mettre en relation le CEN et les communes pour une meilleure appropriation du projet
- Avoir du personnel pour travailler sur le terrain
- Évaluer le projet (continuité de formation des nouveaux agents et même des anciens, évaluation de l'évolution des EEE, poursuivre la communication, l'information)
- Lutter contre les EEE de la même manière pour toutes les communes. Les EEE n'ont pas de frontières ! La lutte contre les EEE est vaine si une seule commune met en place des actions alors que les territoires alentour sont infectés.

## PERSPECTIVES

La Communauté de communes d'Yvetot Normandie prévoit de communiquer le plus largement possible sur les espèces exotiques envahissantes et leurs moyens de gestion afin d'éviter leur propagation sur le territoire. Pour y parvenir, elle va multiplier les supports de communication (flyers, fiches par type d'EEE, etc.) à destination des communes et de leurs agents d'entretien. Elle souhaite aussi poursuivre le travail de formation des agents d'entretien.

## CONTACTS

### Blanche DESPAIGNE

Chargée de mission environnement

[Blanche.DESPAIGNE@yvetot-normandie.fr](mailto:Blanche.DESPAIGNE@yvetot-normandie.fr)

Tel. 02 35 56 14 14

### Yvetot Normandie

4, rue de la Brême - CS 60115

76190 Yvetot

Tél. 02 35 56 14 14

<https://www.yvetot-normandie.fr/>



*La Berce du Caucase peut atteindre 3,5 m de hauteur, ce qui en fait la plus grande plante herbacée d'Europe. Plante très compétitive qui, par sa croissance rapide et sa grande taille, monopolise rapidement l'espace.*

*Elle occasionne des lésions de la peau, formant de brûlures et des cloques qui peuvent être particulièrement douloureuses.*

## DOCUMENTS



[Les espèces exotiques envahissantes](#)

ANBDD, juillet 2022

Cette page propose des pistes biblio-webographiques pour mieux connaître les espèces exotiques envahissantes et les gérer sur son territoire.



[Stratégie régionale relative aux Espèces Exotiques Envahissantes de Normandie \(2018-2022\)](#)

CEN, 2022

Présentation de la stratégie menée dans la région Normandie de 2018 à 2022 pour lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes.

Cette fiche de la collection "Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable - ANBDD, août 2022

Rédaction/Mise en page : Célia POMMIER (ANBDD)

Remerciement : Blanche DESPAIGNE, Yvetot Normandie

Crédits photos : Communauté de communes Yvetot Normandie

ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe, 76100 ROUEN - [www.anbdd.fr](http://www.anbdd.fr)

Contacts : [catherine.larinier@anbdd.fr](mailto:catherine.larinier@anbdd.fr) - Tél. : 02 35 15 78 03,

Région Normandie - [Delphine.BAUDRY@normandie.fr](mailto:Delphine.BAUDRY@normandie.fr) - 02 31 06 97 46.



RÉGION  
NORMANDIE

